

PIECES A FOURNIR

➤ PIECES CONSTITUTIVES

Par le Locataire

- ❑ Relevé d'Identité Bancaire ou Postal
- ❑ Attestation d'Assurance Habitation
- ❑ Photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou carte de séjour ou passeport
- ❑ Photocopie de la Carte d'Etudiant ou Attestation de Scolarité (à fournir à la rentrée)
- ❑ Signature de la grille tarifaire
- ❑ Signature du règlement intérieur

- ❑ En cas d'ouverture de compteur EDF par le locataire :
Photocopie de votre première facture EDF après ouverture (suite à votre emménagement)

Par le(s) Garant(s)

- ❑ Relevé d'Identité Bancaire ou Postal
- ❑ Attestation d'employeur (sauf professions libérales et fonctionnaires)
- ❑ Photocopie de la Carte Nationale d'Identité
- ❑ Photocopies de 3 derniers bulletins de salaires
- ❑ Photocopie du dernier avis d'Imposition (montant- des ressources)
- ❑ Photocopies des 3 dernières quittances de loyer ou dernière taxe foncière (pour les propriétaires)
- ❑ Signature de la grille tarifaire

- ❑ Autorisation de prélèvement SEPA + RIB (pour le paiement des loyers + provisions de charges)

➤ REGLEMENTS

- ❑ Frais de dossier*
 - ❑ Dépôt de Garantie
 - ❑ Premier Loyer
 - ❑ Charges
- } Chèque global

Tous les règlements sont à joindre lors de la remise du dossier de location.

*Dès lors de la réservation, les frais de dossiers sont encaissés.

➤ CONTRATS

Les contrats doivent être paraphés et signés (**séparément**) par chacune des parties :
le Locataire, le(s) Garant(s) et GESTETUD.

Un exemplaire sera remis à chacun après étude et acceptation du dossier par l'intendant.